

Réalisations du Programme de développement du commerce international (1997)

L'accroissement des échanges commerciaux du Canada : un défi et un objectif

Les exportations et les flux d'investissement étranger direct sont aujourd'hui un des moteurs de l'économie canadienne. Un élément de base de la Stratégie pour l'emploi du gouvernement du Canada consiste à aider les entreprises à faire la promotion de leurs produits et services sur les marchés mondiaux, partout où l'occasion s'en présente.

Par ses divers programmes et initiatives axés sur l'expansion des échanges commerciaux, le gouvernement vise à accroître le nombre d'emplois de haute qualité au Canada et à doubler le nombre d'exportateurs actifs d'ici l'an 2000. Il compte y parvenir :

- en aidant les exportateurs à s'implanter sur de nouveaux marchés;
- en favorisant la croissance des investissements étrangers;
- en fournissant des renseignements et des données de grande valeur et de très haute qualité au sujet des débouchés étrangers.

Réponse aux recommandations du vérificateur général

En novembre 1996, le vérificateur général du Canada a déposé à la Chambre des communes un rapport intitulé « Les activités de promotion des exportations du Canada ». Il y constatait que, malgré les quelque 375 millions de dollars que le gouvernement fédéral consacre chaque année à la promotion du commerce, les données relatives aux résultats de cette activité ne sont pas recueillies de façon systématique et ne sont pas suffisamment objectives. De plus, une rétroaction plus systématique et plus objective au sujet des résultats permettrait au gouvernement de mieux connaître les bienfaits éventuels de son action et de mieux comprendre quels arbitrages sont nécessaires au moment de coordonner et de répartir ses ressources. Enfin, le vérificateur général faisait remarquer que le gouvernement doit renseigner le Parlement de façon plus systématique quant aux activités et réalisations accomplies dans le cadre du Programme de développement du commerce international.

Pour donner suite aux recommandations du vérificateur général, nous mettons en place les mécanismes requis pour démontrer aux Canadiens la rentabilité des services fournis par le gouvernement dans le cadre des budgets confiés aux ministères et organismes responsables de la promotion des échanges commerciaux.